

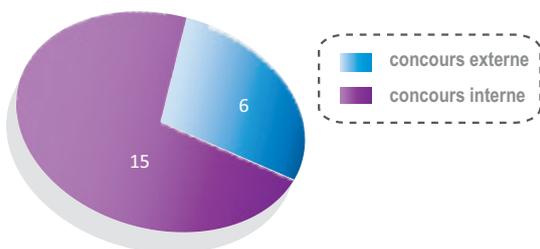
## Observatoire de la formation

### 45<sup>ème</sup> promotion de directeurs des services pénitentiaires

#### A retenir

- 21 élèves entrés en formation le 5 octobre 2015, dont 15 externes et 6 internes
- 15 élèves sont des femmes
- 18 élèves sont titulaires d'un bac +5, dans le domaine du droit pour la plupart
- Plus de la moitié des élèves étaient encore étudiants au moment du passage du concours
- La première attente en formation concerne le management et la gestion des ressources humaines.

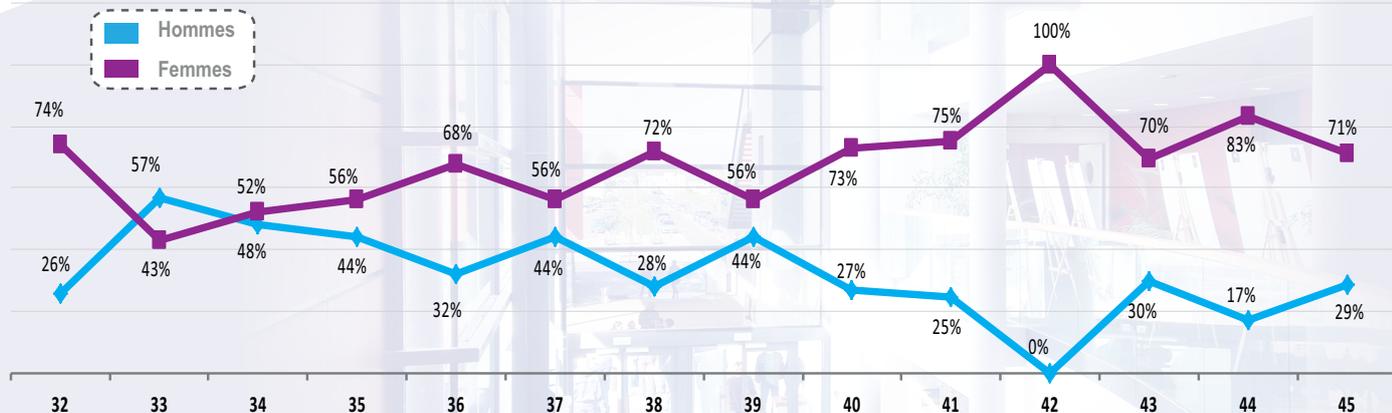
#### Graphique 1 : Modalités d'accès à la formation – Effectifs



La 45<sup>ème</sup> promotion de DSP compte 21 élèves, dont 15 sont issus du concours externe et 6 sont issus du concours interne.

### Profil sociodémographique

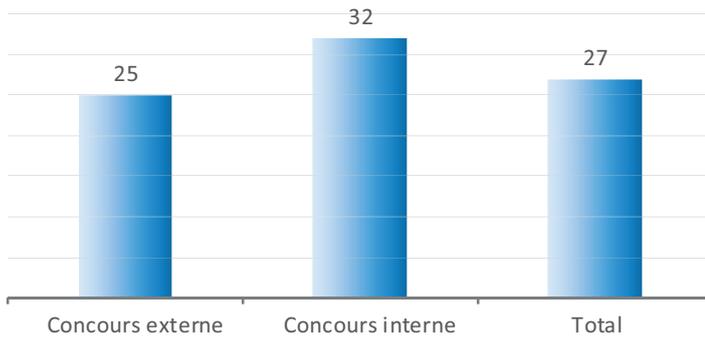
#### Graphique 2 : Évolution de la proportion par genre depuis la 32<sup>ème</sup> promotion – Proportions



Le graphique ci-contre indique que la féminisation du corps des personnels de direction n'est pas un phénomène récent. Ainsi, la 32<sup>ème</sup> promotion en comptait déjà 74% de femmes en 2002, soit une

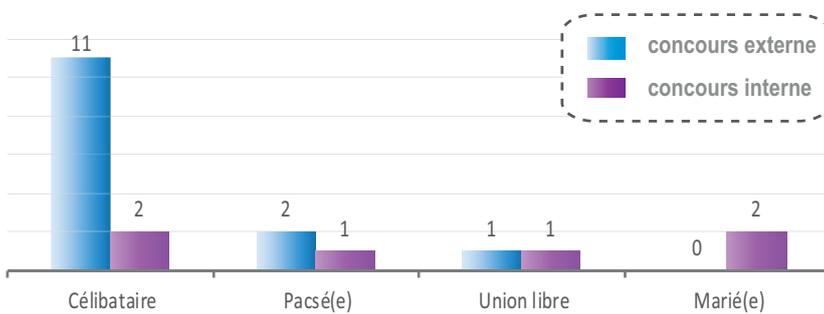
proportion quasi-équivalente à celle de la 45<sup>ème</sup> promotion. En 13 ans, les femmes n'ont été minoritaires que dans une seule promotion (la 33<sup>ème</sup>).

**Graphique 3 : Age moyen en fonction de la modalité d'accès à la formation**



L'âge moyen des élèves DSP est de 27 ans, avec une nette différence entre les élèves issus du concours externe (25 ans), dont la plupart viennent juste de terminer leurs études, et ceux issus du concours interne, qui comptent en moyenne 7 ans d'ancienneté dans la fonction publique.

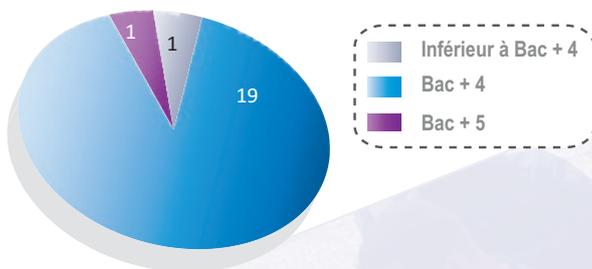
**Graphique 4 : Situation matrimoniale en fonction de la modalité d'accès à la formation - Effectifs**



La promotion compte une majorité de célibataires, notamment chez les externes, ce qui s'explique aisément par leur plus jeune âge. Seuls les élèves issus du concours interne comptent des personnes mariées (2). 3 élèves sont parents.

## Parcours scolaire et professionnel

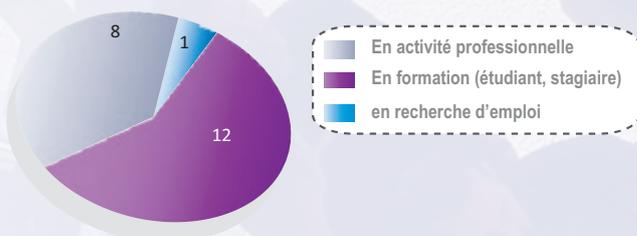
**Graphique 5 : Niveau de diplôme - Effectifs**



Le niveau de diplôme est élevé, y compris chez les internes. 2 élèves ont un niveau inférieur à Bac+5 : un externe est titulaire d'un bac+4 et un interne est titulaire du baccalauréat.

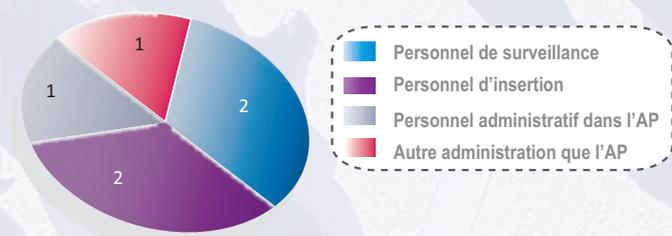
Concernant les spécialités, comme habituellement la filière du droit prédomine largement (18 élèves sur 21), suivie de la science politique (2 élèves) et de la défense/sécurité publique (1 élève).

**Graphique 6 : Situation professionnelle au moment du concours - Effectifs**



Plus de la moitié des élèves étaient encore étudiants au moment du passage du concours. Seuls 2 externes étaient en activité professionnelle : l'un était assistant juridique et l'autre était CPIP (depuis moins de 3 ans).

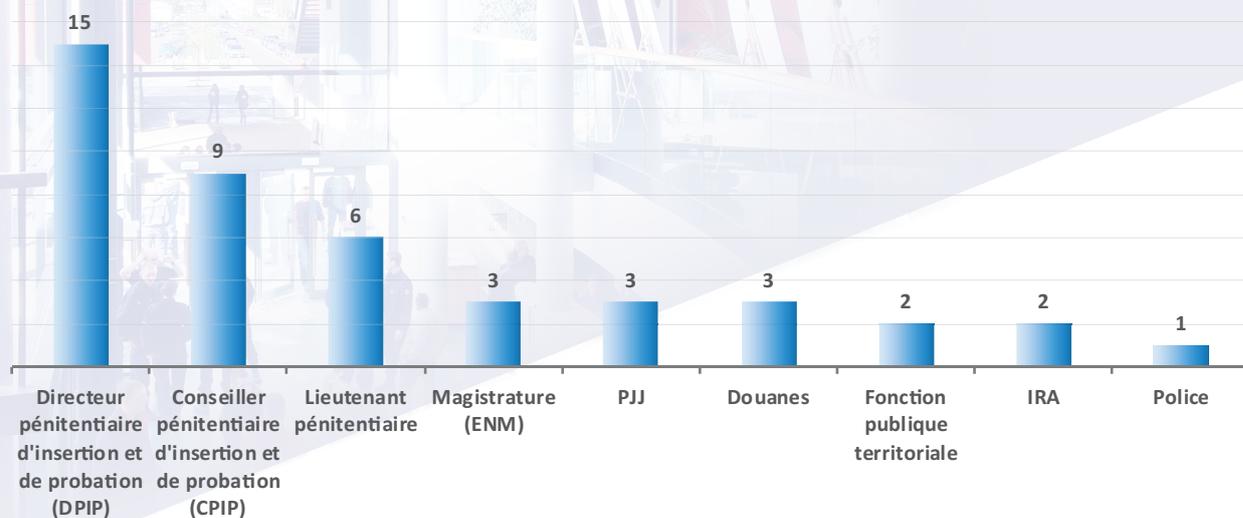
**Graphique 7 : Dernier poste occupé par les internes - Effectifs**



Concernant les élèves internes, tous étaient des personnels de catégorie B. On compte parmi eux 2 personnels de surveillance, 2 personnels d'insertion, 1 personnel administratif de l'AP et un fonctionnaire issu d'une autre administration.

## Choix du concours

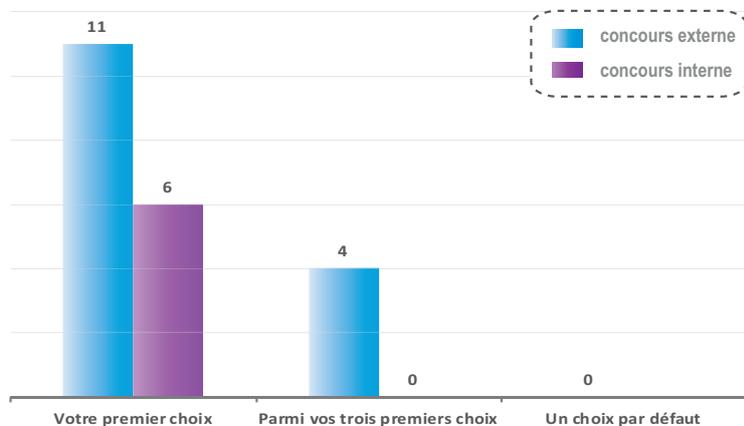
**Graphique 8 : Nature des concours passés depuis 1 an – Citations**



Durant l'année qui a précédé la formation, les élèves ont passé en moyenne 2,8 concours (3,4 pour les externes et 1 pour les internes). Les deux tiers de ces concours étaient de catégorie A, le tiers restant étant de catégorie B.

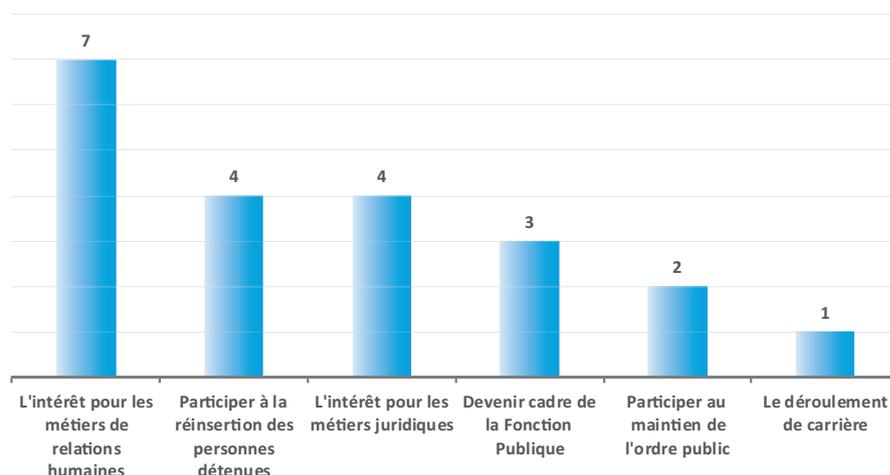
Remarquons que les concours les plus plébiscités sont ceux de l'administration pénitentiaire, avec en premier lieu celui de DPIP (15 élèves l'ont passé), suivi par celui de CPIP (9) et celui de lieutenant pénitentiaire (6). 3 élèves ont passé le concours de la magistrature.

**Graphique 9 : « Le concours de DSP était-il ? » – Effectifs**



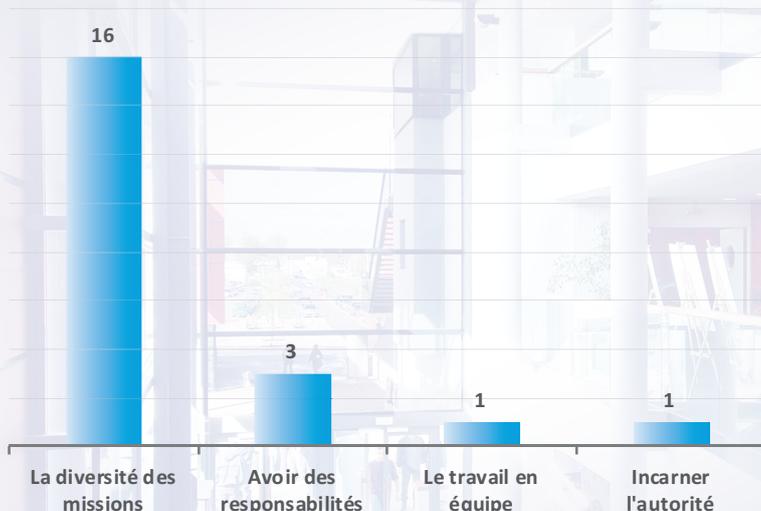
Pour la grande majorité des élèves, le concours DSP était leur premier choix par rapport aux autres concours passés. Seuls 4 élèves (externes) visaient en priorité un autre concours.

**Graphique 10 : Première motivation à passer le concours de DSP – Effectifs**



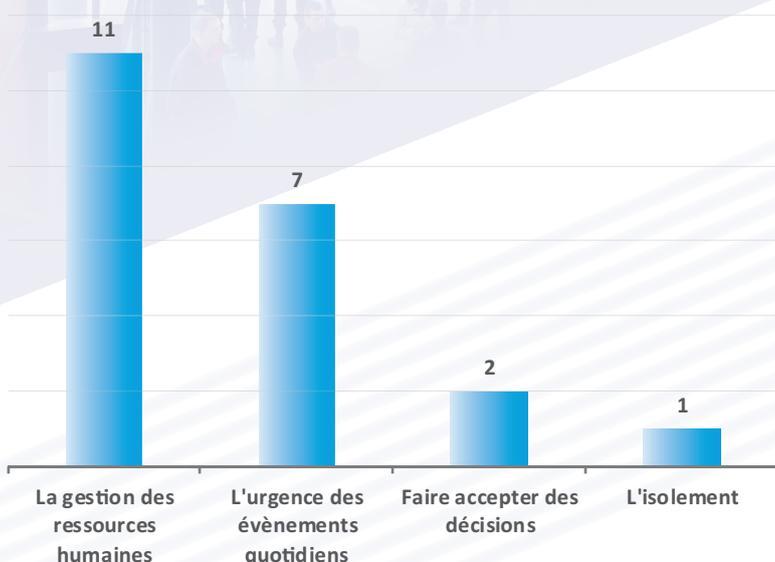
Interrogés sur leurs motivations à devenir DSP, les élèves avancent prioritairement des motivations liées au contenu même du métier plutôt qu'aux avantages matériels qu'il propose (déroulement de carrière, traitement, etc.). Ainsi, la première motivation est l'intérêt porté aux métiers de relations humaines (7), suivie par la participation à la réinsertion des personnes détenues (4) et l'intérêt pour les métiers juridiques (4).

**Graphique 11 : Principal intérêt du métier de DSP - Effectifs**



Pour la plupart des élèves, le principal intérêt du métier de DSP est lié à la diversité de ses missions (16). Une minorité avance que c'est le fait d'avoir des responsabilités (3), de travailler en équipe (1) ou encore d'incarner l'autorité (1).

**Graphique 12 : Difficultés du métier envisagées par les élèves à l'entrée de formation - Citations**



Interrogés sur ce qu'ils pensent être les difficultés du métier de DSP, les élèves expriment en premier lieu la gestion des ressources humaines (11). Cette représentation se retrouve d'ailleurs dans leurs attentes vis-à-vis de la formation puisqu'ils sont 9 à déclarer spontanément vouloir être formés en priorité dans les domaines du management et de la gestion des ressources humaines.

L'urgence des événements quotidiens fait également partie des difficultés appréhendées par un effectif élevé d'élèves (7).

### 45<sup>ème</sup> promotion de directeurs des services pénitentiaires

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : valentine.auzanneau@justice.fr ; nicolas.boutin@justice.fr

NOVEMBRE 2015

**OBSERVATOIRE  
DE LA FORMATION**



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)